

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 8992
N/REF : 3/05/2026 0H29 C:001860 I:09826
V/REF : LTC CURAGE BAT A & B

SDC 'Place Vendôme Vol.6'
C/O REGIE FAVRE DE FOS S.A
26 AVENUE RENÉ CASSIN
69009 LYON

IMMEUBLE : PLACE VENDOME
141A, RUE VENDOME
126B, RUE DE CREQUI
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N141A- LOGEMENT DE MR HELLYJOLLY AU 3EME ETAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr F-X DE FRAMOND

DEPOSE - REPOSE PLAQUES DE FAUX PLAFOND DANS LES LOCAUX DU CABINET
D'AVOCAT AU 2EME ETAGE

OUVERTURE GAINTE TECHNIQUE DANS LES LOCAUX DU CABINET D'AVOCAT AU RDC
CURAGE DE 10 METRES DE TRAINASSES EAUX USEES CUISINE - DE 12 METRES
DE COLONNE VERTICALE EAUX USEES CUISINE.

2 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres indice de base.
FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTTS1' - ICHTTS1}{ICHTTS1})$$

P' Prix révisé H.T.
P₀ Prix contractuel H.T.
ICHTTS1 est l'indice publié au Bulletin Officiel de la Concurrence, de la
Consommation et de la Répression des Fraudes du cout de la main
d'oeuvre des Industries Mécaniques et Electriques connu a la date
d'effet du contrat.
ICHTTS1' est le dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 1250,00

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

Indice ICHTTS1		Mois de l'indice de base	: 07/2012	Valeur :	157,9
		Mois de l'indice de révision	: 12/2025	Valeur :	210,1
=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif		P.U. HT	
1,00	Curage de 1 colonne/trainasse EU			1601,25	1601,25
TOTAL H.T.					1601,25
T.V.A. a 10,00%					160,12
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1761,37</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.